



Concours

« Parie sur ta prairie »

Paru le 10 mai 2023

➤ Cette année a eu lieu pour la première fois dans notre région le concours « Parie sur ta prairie », concours qui a pour vocation de mettre en lumière les moyens et pratiques mis en place par les éleveurs pour avoir des prairies temporaires de 4 à 8 ans résilientes face aux aléas climatiques.

UN CONCOURS A L'INITIATIVE DES ELEVEURS, POUR DES ELEVEURS

Le concours « Parie sur ta Prairie » a été conçu par des éleveurs avec des conseillers prairie de la Chambre régionale d'agriculture et l'Institut de l'Élevage dans le cadre du programme de recherche Climatveg. Le principe est simple : mettre en valeur les pratiques d'éleveurs qui maintiennent des prairies temporaires productives malgré les aléas climatiques. Les

jurys, composés de deux éleveurs du territoire et d'un conseiller prairie, ont fait le tour des parcelles candidates en Pays de la Loire pour évaluer l'état de la prairie après l'été 2022 caniculaire, et évaluer les pratiques, afin de sélectionner les trois lauréats régionaux et le grand gagnant régional.

DES INNOVATIONS RICHES ET DIVERSES, UN CHOIX DIFFICILE POUR LES JURYS

Sur les 5 départements, 15 parcelles candidates ont été évaluées. Le moins que l'on puisse dire, c'est que pour une première année de concours, le niveau fut déjà très élevé ! Parmi les pratiques, on citera les nombreuses prairies multi espèces, garantes de l'allongement de la saison de pâturage ; la prairie dite « pharmacie » à base de plantain et chicorée, riches en tanin, pâturée tant par les bovins que les ovins ; la prairie de luzerne associée sur les rives de la Loire ; le sursemis de méteil dans une prairie de

fauche multi espèces ; les prairies où le choix des variétés a été fait pour mettre plus tôt à l'herbe (variétés précoces) ...

Le point commun entre les lauréats ? Une maîtrise précise du pâturage et de la fauche. Effectivement, la première étape pour avoir des prairies de longue durée et résilientes, c'est de piloter la conduite des prairies avec des outils adaptés et une observation assidue de ses prairies.

ET LA SUITE ?

Pour fêter le succès de ce concours, une remise des prix a lieu chez le grand lauréat régional le 14 juin à partir de 10 heures. Au programme : visite de la prairie lauréate, ateliers autour de

l'implantation de la prairie, du choix des espèces et du pâturage, et remise des prix aux lauréats. Rendez-vous le 14 juin 2023 à partir de 10 heures à La Ruelle, 44650 TOUVOIS.

Contacts Pôle Prairies de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire :

Rudy LAVAZAIS (44)	02.53.46.62.74	rudy.lavazais@pl.chambagri.fr
Jean-Luc GAYET (44)	02.53.46.63.19	jean-luc.gayet@pl.chambagri.fr
Anne-Sophie MASSON (49+72)	02.41.96.76.20	anne-sophie.masson@pl.chambagri.fr
Stéphanie GUIBERT (53)	02.43.67.38.70	stephanie.guibert@pl.chambagri.fr
Etienne FRUCHET (53)	02.43.67.36.89	etienne.fruchet@pl.chambagri.fr
Grégoire DUFOUR (85)	02.51.36.82.31	gregoire.dufour@pl.chambagri.fr